

## **Commission Attali: trois pistes pour libérer la croissance**

**Nicolas Sarkozy, qui a installée aujourd'hui la Commission "pour la libération de la croissance française", lui demande de rendre ses premières propositions concrètes d'ici un mois. Il s'agit de libérer le travail, dynamiser le marché des biens et des services et accroître la compétitivité des entreprises. Jacques Attali, son président, un des symboles de l'ouverture, ne veut pas produire un simple rapport de plus.**

La Commission "pour la libération de la croissance française", présidée par Jacques Attali, a été installée ce jeudi à 10 heures par Nicolas Sarkozy. A cette occasion, le président de la République lui a indiqué sa feuille de route. La Commission devra rendre son rapport définitif "à la fin du mois de décembre" et "d'ici un mois" ses premières propositions "concrètes et pragmatiques". Celles-ci viseront à "augmenter notre croissance potentielle de l'ordre d'un point pour retrouver le plein emploi et préserver notre modèle social" en suivant trois pistes de travail: "libération du travail", "dynamiser le marché des biens et des services", "accroître la compétitivité des entreprises". Enfin, Nicolas Sarkozy a plaidé pour des "simplifications administratives", la mise en place d'un "Small business act à l'Européenne" avec un objectif affiché: l'émergence de "2.000 nouvelles PME de 500 salariés". Dans ce cadre, cette Commission peut faire l'objet de plusieurs lectures: une économique et une politique.

"Je veux servir la France en train de couler", n'hésite pas à déclarer Jacques Attali, dans une interview au magazine Challenges. Brillant et prolifique essayiste, dont le dernier texte sur l'avenir du travail est sponsorisé par Manpower, Jacques Attali n'est "pas sûr d'apporter quelque chose d'original", mais il "veut essayer" afin que son travail n'aboutisse pas à un simple rapport de plus sur les freins à la croissance, comme celui de Michel Camdessus, ancien directeur général du FMI, dont le travail en son temps avait été unanimement loué et tout aussi rapidement oublié.

En réunissant une commission atypique, Jacques Attali a voulu se donner les moyens d'échapper à cette malédiction. Parmi les quarante personnalités membres, on trouve une ancienne ministre espagnole conservatrice, un ancien ministre italien de gauche, un historien britannique, un grand patron suédois, un syndicaliste français et un psychanalyste spécialiste de la résilience, ces douleurs intimes qui rendent plus fort. Quant aux économistes, qualifiés de "rebouteux" par Jacques Attali, il n'y en a que deux. Le procès d'une commission-alibi peut donc vite être engagé.

D'ou la deuxième lecture, politique, celle-là. Jacques Attali, ancien conseiller spécial de François Mitterrand à l'Elysée, figure parmi les "prises de guerre" de Nicolas Sarkozy, aux côtés de Bernard Kouchner, Jean-Pierre Jouyet ou Dominique Strauss-Kahn, dont les photos ornent la "une" du Figaro de ce jeudi sous la manchette "l'ouverture porte un nouveau coup au PS", à propos de Michel Rocard qui a accepté de participer à une commission sur la condition des enseignants.

Ces personnalités ont toutefois beau jeu de rappeler que tous les présidents de la République nouvellement élus ont tenté cette ouverture, et que toutes les démocraties font appel à des membres de l'opposition pour participer à des commissions de réflexion.

## Liste des membres de la Commission

Philippe AGHION, Professeur d'économie à l'université d'Harvard.

Franco BASSANINI, Universitaire, sénateur, ancien ministre italien pour la réforme de l'Etat.

Claude BEBEAR, Président-fondateur de l'Institut Montaigne.

Jihade BELAMRI, PDG d'un Bureau d'Etudes et d'Ingénierie et fondateur du club Convergence.

Christian de BOISSIEU, Economiste et président du Conseil d'Analyse Economique (CAE).

Stéphane BOUJNAH, Cofondateur de SOS Racisme, cofondateur du groupe de réflexion "En temps réel" et "Managing Director" chez Deutsche Bank.

Peter BRABECK-LETMATHE, Président directeur général de Nestlé.

Boris CYRULNIK, Médecin, neurologue et psychiatre.

René CARRON, Président directeur général du Crédit Agricole S.A.

Jean-Philippe COTIS, Economiste en chef du Département des affaires économiques de l'OCDE, président du Centre d'Etude de l'emploi.

Jean-Michel DARROIS, Avocat à la Cour d'appel de Paris et associé au cabinet d'avocats Darrois Villey Maillot Brochier et Associés.

Michèle DEBONNEUIL, Economiste, membre du Conseil d'administration de l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) et du Conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale.

Jacques DELPLA, Economiste, historien, professeur et membre du Conseil d'Analyse Economique (CAE).

Pierre FERRACCI, Président du Groupe ALPHA, cabinet d'analyse financière et de conseil spécialisé dans l'assistance aux comités d'entreprise.

Xavier FONTANET, Président directeur général de Essilor.

Evelyne GEBHARDT, Parlementaire européen élu en Allemagne, rapporteur de la proposition de directive sur les services dans le marché intérieur.

Marion GUILLOU, Présidente directrice générale de l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA).

Pehr G. GYLLENHAMMAR, Entrepreneur suédois et ancien président de Volvo.

Nathalie HANET, Secrétaire générale de la Fédération des comités et organismes d'aide aux chômeurs par l'emploi.

Jean KASPAR, Ancien secrétaire général de la CFDT.

Cabinet de conseil, spécialisé dans les relations sociales.

Yves de KERDREL, Editorialiste au journal Le Figaro et chroniqueur chez BFM.

Eric LABAYE, Directeur général de McKinsey France.

Jean-Pierre LANDAU, Second sous gouverneur de la Banque de France.

Anne LAUVERGEON, Présidente du directoire d'Areva.

Bruno LASSERRE, Président du Conseil de la concurrence et conseiller d'Etat.

Eric LE BOUCHER, Editorialiste au journal Le Monde.

Hervé LEBRAS, Historien et démographe, directeur de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) et directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS).

Reine-Claude MADER, Secrétaire générale de l'association Consommation, Logement et Cadre de Vie (CLCV) et membre du Conseil de la concurrence.

Mario MONTI, Commissaire européen de 1995 à 1999 (marché intérieur et services financiers), puis de 1999 à 2004 (concurrence), président de l'université Bocconi à Milan.

Pierre NANTERME, Président d'Accenture France et de la fédération Syntec, qui regroupe les sociétés des services informatiques, du conseil et de la formation professionnelle.

Erik ORSENNA, Ecrivain, académicien et conseiller d'Etat.

Ana PALACIO, Ancienne ministre espagnole des Affaires étrangères et vice-présidente à la Banque mondiale.

Goefroy ROUX DE BEZIEU, Fondateur de Phone House et président du club Croissance Plus.

Luc François SALVADOR, Président directeur général de Sogeti.

Pierre-Sébastien THILL, Associé et président du directoire de CMS Bureau Francis Lefebvre, cabinet spécialisé dans le droit fiscal, le droit social et le droit des sociétés.

Philippe TILLOUS-BORDE, Directeur général du groupe Sofiproteol, établissement présent dans le trituration, le raffinage, les huiles alimentaires et les biocarburants.

Jean-Noël TRONC, Directeur général d'Orange France Mobile.

François VILLEROY DE GALHAU, Président de Cetelem, leader du crédit européen à la consommation.

Michel De VIRVILLE, secrétaire général et DRH du groupe Renault.

Serge WEINBERG, Président d'un fonds d'investissement franco-américain et administrateur au sein de plusieurs grandes entreprises françaises (Accor, Fnac, Gucci).

Dinah WEISSMANN, Spécialiste en neurobiologie et PDG de Biocortech, une entreprise consacrée au traitement des maladies cérébrales qu'elle a créée en 2001.

Théodore ZELDIN, Historien et sociologue à l'université d'Oxford, spécialiste de la France.